

Qualité de l'emploi au Canada

Taux de travailleurs à leur propre compte, 2023

Date de diffusion : le 25 juillet 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Taux de travailleurs à leur propre compte, 2023

En 2023, on comptait au Canada près de 1,9 million de personnes travaillant à leur propre compte, ce qui représente 9,4 % de la population occupée. Les travailleurs à leur propre compte sont des travailleurs autonomes (dont l'entreprise est constituée en société ou non) qui peuvent travailler avec un ou plusieurs partenaires, mais qui n'ont aucun employé travaillant pour eux de façon continue¹. Dans le contexte de la mesure de la qualité de l'emploi, cet indicateur peut aider à illustrer la part de travailleurs dont le statut d'emploi les place dans une situation potentiellement vulnérable en ce qui a trait au revenu et à la couverture par les programmes d'assurance sociale. Selon les résultats d'une analyse récente, les travailleurs à leur propre compte sont moins susceptibles d'être satisfaits de leur emploi que les travailleurs autonomes ayant des employés².

L'analyse fournie dans l'article qui suit met en lumière les tendances historiques dans la proportion de travailleurs canadiens qui travaillent à leur propre compte, et met en relief les différences dans la prévalence du travail à son propre compte au sein des populations racisées et immigrantes, ainsi qu'à l'échelle des provinces et des secteurs d'activité.

À moins d'indication contraire, toutes les analyses sont fondées sur des moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) et représentent la situation des travailleurs âgés de 15 ans et plus.

Tendances historiques, 1976 à 2023

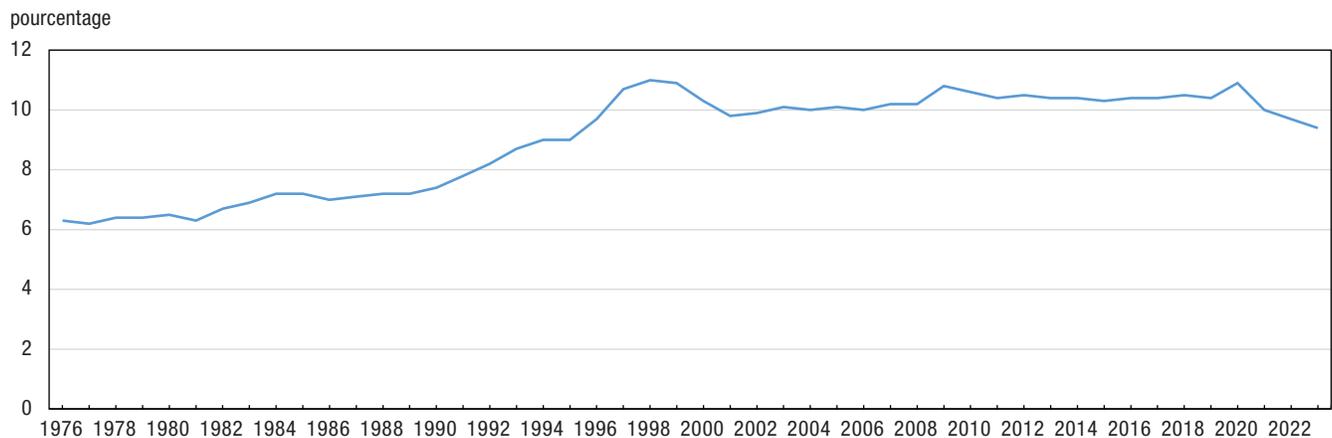
En 1976, 6,3 % de toutes les personnes occupées travaillaient à leur propre compte. Après avoir suivi une tendance à la hausse de la fin des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, et atteint un sommet de 11,0 % en 1998, ce taux est resté relativement stable de 1999 à 2019, oscillant entre 9,8 % et 10,8 %. En 2020, dans le contexte de la baisse rapide du nombre d'employés rémunérés pendant la pandémie de COVID-19, la proportion de travailleurs à leur propre compte a augmenté pour s'établir à 10,9 %. Depuis, cette proportion suit une tendance à la baisse et en 2023, elle a diminué pour atteindre 9,4 %, son niveau le plus bas depuis 1996.

En 2023, 1,1 million d'hommes travaillaient à leur propre compte au Canada, comparativement à 782 000 femmes. De 1976 à 2023, le taux global de croissance du nombre de femmes travaillant à leur propre compte a dépassé celui des hommes (+395,1 % par rapport à +144,5 %), mais en 2023, les hommes représentaient toujours la plus grande part des travailleurs à leur propre compte.

-
1. Pour une analyse plus approfondie des différences entre les travailleurs à leur propre compte, les entrepreneurs dépendants, le travail à la demande et l'emploi sur des plateformes numériques, veuillez consulter : [Définition et mesure de l'économie à la demande à l'aide des données d'enquête](#).
 2. [Les Canadiens sont-ils satisfaits de leur emploi?](#)

Graphique 1

Pourcentage des personnes en emploi de 15 ans et plus qui sont des travailleurs à leur propre compte, Canada, 1976 à 2023



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

Depuis 1987 (année à laquelle des données comparables sur le travail à son propre compte par secteur d'activité sont devenues disponibles pour la première fois), les secteurs suivants affichent la plus forte croissance de la proportion de travailleurs à leur propre compte : finance, assurances et services immobiliers et de location (+7,4 points de pourcentage pour atteindre 11,7 %), transport et entreposage (+6,2 points de pourcentage pour atteindre 14,5 %), services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (+6,0 points de pourcentage pour atteindre 18,0 %) et services professionnels, scientifiques et techniques (+5,7 points de pourcentage pour atteindre 19,2 %).

Un portrait récent

Les services professionnels, scientifiques et techniques représentaient le plus grand nombre de travailleurs à leur propre compte en 2023

Historiquement, l'agriculture était le secteur qui comptait pour la plus grande part des personnes travaillant à leur propre compte au Canada. Cependant, au fil du temps, le taux de travailleurs à leur propre compte a diminué graduellement dans ce secteur, et augmenté dans d'autres. En 1987, 20,7 % des travailleurs à leur propre compte travaillaient dans le secteur de l'agriculture. Toutefois, en 2023, cette proportion n'était que de 4,5 %.

En 2023, près de 2 travailleurs à leur propre compte sur 10 (19,0 %), travaillaient dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, 12,5 % travaillaient dans le secteur de la construction, et un autre 12,5 %, dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale.

Les personnes exerçant une profession dans les arts, la culture, les sports et les loisirs sont particulièrement susceptibles de travailler à leur propre compte

À l'échelle des grands groupes professionnels, c'est la catégorie des arts, de la culture, des sports et des loisirs qui affichait en 2023 la plus forte proportion de travailleurs à leur propre compte, le taux s'y élevant à 1 personne sur 3 (33,8 %). Au deuxième rang venait la catégorie des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, où 1 personne sur 4 (24,2 %) travaillait à son propre compte. Parmi les autres professions affichant les plus fortes proportions de travailleurs à leur propre compte figuraient les métiers, le transport, la machinerie et domaines apparentés (13,0 %) et les professions de la santé (10,0 %).

La Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et la Saskatchewan affichaient les plus hauts taux de travailleurs à leur propre compte

En 2023, la Colombie-Britannique (11,4 %), l'Alberta (10,1 %), l'Ontario (9,7 %) et la Saskatchewan (9,2 %) affichaient les taux les plus élevés de travailleurs à leur propre compte au sein de leurs populations occupées respectives, poursuivant la tendance observée en 2021 et en 2022. En revanche, Terre-Neuve-et-Labrador (4,9 %) et le Nouveau-Brunswick (6,2 %) affichaient les plus faibles taux de travailleurs pour leur propre compte en 2023.

Les travailleurs à leur propre compte sont plus susceptibles de travailler à temps partiel

En 2023, 32,6 % des personnes travaillant à leur propre compte travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), comparativement à 16,8 % des employés rémunérés et à 9,3 % des travailleurs autonomes ayant des employés. Près de 2 travailleurs à leur propre compte sur 10 (18,5 %) qui travaillaient à temps partiel le faisaient de manière involontaire³, comparativement à 15,2 % des employés à temps partiel et à 10,6 % des travailleurs autonomes ayant des employés qui travaillaient à temps partiel.

Au quatrième trimestre de 2023, selon les données du supplément de l'EPA⁴, les principales raisons qui motivaient les travailleurs à leur propre compte à opter pour le travail autonome étaient les suivantes : l'autonomie et le contrôle sur les heures de travail, le taux salarial et l'emplacement (39,7 %), la possibilité de s'investir dans un travail qui les passionne (14,1 %), la possibilité de travailler dans leur domaine de spécialité (11,0 %) et atteindre un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle (8,9 %).

Parmi les groupes racisés, les travailleurs asiatiques occidentaux et arabes affichent parmi les taux de travailleurs à leur propre compte les plus élevés

En 2023, 15,9 % des travailleurs asiatiques occidentaux au Canada travaillaient à leur propre compte, comparativement à moins du dixième des travailleurs non racisés et non autochtones (9,7 %). Parmi les travailleurs asiatiques occidentaux, les hommes (20,5 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles de travailler à leur propre compte que les femmes (9,7 %). En comparaison, le taux de travailleurs à leur propre compte était de 10,5 % chez les hommes occupés non racisés et non autochtones et de 8,8 % chez leurs homologues féminines.

De manière similaire, les travailleurs arabes (12,0 %) étaient proportionnellement plus nombreux à travailler à leur propre compte que les travailleurs non racisés et non autochtones (9,7 %). Aussi, les personnes arabes travaillant à leur propre compte étaient plus jeunes (âge moyen de 44,4 ans) que leurs homologues non racisés et non autochtones (âge moyen de 49,7 ans). En 2023, plus de 1 personne arabe sur 5 (22,6 %) travaillant à son propre compte travaillait dans le secteur du transport et de l'entreposage.

Les travailleurs philippins (3,6 %) affichaient un plus faible taux de travailleurs à leur propre compte. Contrairement à la tendance observée chez les travailleurs à leur propre compte non racisés et non autochtones, les femmes philippines représentaient la majorité des travailleurs à leur propre compte (64,5 %).

Les immigrants établis sont plus susceptibles d'être des travailleurs à leur propre compte que leurs homologues nés au Canada

La proportion de travailleurs à leur propre compte variait également d'un groupe d'immigrants à l'autre. Les immigrants occupés établis (qui ont été admis au Canada plus de 10 ans plus tôt) affichaient la plus forte proportion de travailleurs à leur propre compte (12,8 %). En comparaison, 8,9 % des travailleurs nés au Canada et 8,8 % des immigrants admis au Canada 5 à 10 ans plus tôt étaient des travailleurs à leur propre compte. Chez les immigrants très récents, c'est-à-dire ceux admis au Canada depuis cinq ans ou moins, le taux se situait à 7,1 %.

3. Les travailleurs à temps partiel involontaires sont ceux qui travaillent à temps partiel en raison de conditions économiques ou commerciales, ou parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un travail à plein temps.
4. Les estimations des suppléments de l'EPA concernent les travailleurs âgés de 15 à 69 ans. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter [Indicateurs socio-économiques et du marché du travail](#).

De manière générale, les immigrants établis qui travaillaient à leur propre compte devaient composer avec davantage de difficultés liées la stabilité de leur travail autonome que leurs homologues nés au Canada. D'après les données du supplément de l'EPA, au quatrième trimestre de 2023, 53,1 % des travailleurs à leur propre compte qui étaient des immigrants établis avaient eu des journées entières sans clients ni travail au cours des 12 mois précédents, comparativement à 41,4 % des travailleurs à leur propre compte nés au Canada (population âgée de 15 à 69 ans). De plus, comparativement à leurs homologues nés au Canada (55,7 %), une plus petite proportion de travailleurs à leur propre compte qui étaient des immigrants établis étaient d'accord pour dire qu'il leur était facile de trouver de nouveaux clients pour leur entreprise en temps normal (48,8 %)⁵.

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur des **travailleurs à leur propre compte** mesure la proportion de travailleurs à leur propre compte au sein de la population occupée. Les travailleurs à leur propre compte désignent les travailleurs autonomes du secteur privé sans employés, dont l'entreprise est constituée en société ou non.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2023.

Statistique Canada, Indicateurs socio-économiques et du marché du travail, automne 2023.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la couverture de la population, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des professions est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2021, et celle des secteurs d'activité, sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Le cadre statistique sur la qualité de l'emploi de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe définit les travailleurs à leur propre compte comme des travailleurs qui travaillent pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires, qui sont des travailleurs autonomes et qui n'ont pas embauché d'employés de façon continue durant la période de référence. Les partenaires peuvent ou non être des membres de la même famille ou du même ménage.

Au Canada, l'EPA demande seulement si un travailleur autonome avait des employés durant la semaine de référence, et ne confirme pas si ces employés sont embauchés de façon continue ou non.

Autres renseignements connexes

Pour en savoir davantage sur les travailleurs autonomes en général, veuillez consulter l'étude : [Expériences des travailleurs autonomes au Canada, 2023](#).

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Emploi selon la catégorie de travailleur](#)

5. Statistiquement significatif au niveau de confiance de 90 %.